

CONNUS ET INCONNUS SUR LES FEMMES DE LAUSSEL

Alain ROUSSOT

Découvertes il y a plus de quatre-vingts ans, les représentations humaines en bas-relief de Laussel sont, avec la Dame à la capuche de Brassempouy et la Vénus de Lespugue, parmi les oeuvres les plus célèbres de l'art paléolithique. La Vénus à la corne illustre de nombreux ouvrages, parfois en couverture, jusqu'au Japon. Les unes et les autres ont quelque peu voyagé à l'occasion d'expositions : vers 1950 au musée de l'Homme, en 1969 au musée des Antiquités Nationales (*Chefs-d'oeuvre de l'art paléolithique*), en 1984-1985 encore au musée de l'Homme (*Art et civilisations des chasseurs de la Préhistoire*), en 1986 à l'American Museum of Natural History de New-York (*Dark Caves, bright Visions*), en 1990 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (*5 millions d'années, l'aventure humaine*) où la Vénus à la corne faisait l'affiche de l'exposition, enfin, en 1992, à la Fondation Septentrion à Marcq-en-Baroeul (*Le nu dans l'art, de la Préhistoire à nos jours*) pour la seule Vénus à tête quadrillée. Depuis juin 1991, elles sont exposées dans la salle François Bordes du musée d'Aquitaine, à Bordeaux (1).

Auparavant, ces bas-reliefs avaient d'abord été conservés dans le petit musée privé du docteur Gaston Lalanne sur sa propriété du Castel d'Andorte, au Bouscat, près de Bordeaux, à côté de la clinique psychiatrique dont il était directeur et médecin-chef. Lorsqu'en 1960 fut recréé à Bordeaux un musée archéologique, qui prit ensuite le nom de musée d'Aquitaine, la famille de G. Lalanne, notamment sa fille et son gendre, Mme et M. Charron, fit donation au musée de la totalité de la collection préhistorique encore conservée au Bouscat (2), dont les célèbres bas-reliefs qui rejoignirent nos collections le 2 mai 1962.

Depuis plus de quatre-vingts ans, ces oeuvres ont fait l'objet de nombreux commentaires, et récemment encore dans le cadre de deux thèses de doctorat (G. DELLUC, 1985 et J-P. DUHARD 1989). Nous tenterons de résumer ici ce que nous savons à ce jour de ces documents qui font partie de la grande famille des vénus gravettiennes connues de Brassempouy à Kostienki, mais qui s'en distinguent par leur technique d'exécution originale, le bas-relief, et leurs dimensions hors du commun.

CONDITIONS DE LA DECOUVERTE

Jean-Gaston Lalanne (Talais, 14 septembre 1862 - Le Bouscat, 16 décembre 1924), médecin aliéniste, propriétaire d'une clinique aux portes de Bordeaux, était aussi un érudit passionné de sciences naturelles - éminent orchidophile notamment- et d'archéologie. Après des recherches géologiques et préhistoriques dans son Médoc natal, il souhaita se constituer une collection préhistorique et

s'entremet avec plusieurs autochtones des Eyzies, les Fournier, Leysalle, Audi, Peyrille, pour leur acheter des séries issues des gisements qu'ils exploitaient.

En outre, un bail signé le 15 mars 1908 lui donna le droit de fouiller à Laussel, alors propriété d'un banquier parisien, M. Grimaud, où E. Rivière avait déjà effectué une courte fouille en 1894 dans les niveaux solutréens du grand abri. La direction du chantier fut confiée à Raymond Peyrille (c. 1870-1942), habitant des Eyzies qui depuis des années faisait le trafic de silex préhistoriques, fouillant un peu partout, notamment à Laussel, à une époque où n'existait pas de réglementation (il faudra attendre la loi du 27 septembre 1941, validée en 1945).

Peyrille réunit une équipe de cinq à sept ouvriers et entreprit aussitôt la fouille du grand abri au point qu'un mois plus tard, le 15 avril 1908, la "commission de l'Aurignacien" put examiner une coupe complète du gisement, subdivisée en huit couches, que Breuil publia peu après, démontrant que l'Aurignacien était bien sous-jacent au Solutréen et non le contraire comme l'avaient prétendu G. et A. de Mortillet.

La fouille s'acheva en mars 1914, le gisement étant en principe épuisé... On peut estimer le volume fouillé à 6 000 m³, soit un minimum de 5 m³ par jour sur la base, sans doute exagérée, de 1 200 jours de travail !

Bien entendu, il ne fut pas tenu de carnet de fouille, et G. Lalanne n'a guère laissé de notes scientifiques sur le gisement et sa stratigraphie. "Retenu à Bordeaux par ses obligations professionnelles", il se rendait rarement à Laussel et le produit des fouilles lui était expédié en caisses par le train. On ne connaît donc qu'approximativement la date de découverte des bas-reliefs : la Carte à jouer fut trouvée entre le 10 mars et le 21 avril 1911 (C.R. de la Société archéologique de Bordeaux), la Vénus à la corne et la Vénus à tête quadrillée, sans doute dans la première quinzaine de décembre 1911 (lettre de Lalanne à Breuil du 15 décembre), le Chasseur en janvier 1912 (lettre de Peyrille à Verworn fin janvier 1912), la Vénus de Berlin peu après.

C'est en 1912 que se situe donc l'affaire de la Vénus de Berlin. En janvier, R. Peyrille proposa à Max Verworn, professeur de physiologie à Göttingen (puis à Bonn) : une tête de cheval en bas-relief (3), le Chasseur et la Vénus dite maintenant de Berlin (4). Verworn se fit envoyer le cheval, qu'il paya 800 marks, et demanda le Chasseur, mais celui-ci, lui répondit Peyrille, venait d'être vendu à un Américain pour 20 000 francs... ce qui était bien sûr faux. En revanche, il proposa et expédia à Verworn une Vénus, récemment trouvée, estimée d'abord 25 000 francs, puis 18 000. Le musée de Bonn ne pouvant réunir une telle somme (1 600 000 francs actuels), le document fut acquis par le musée impérial d'Ethnologie de Berlin, dirigé par le professeur Carl Schuchhardt.

Pour résumer cette affaire fertile en péripéties, signalons que Lalanne fut informé de ce détournement en novembre 1912, se rendit à Berlin où il vit effectivement la Vénus, déposa plainte contre Peyrille qui fut arrêté le 17 décembre, puis jugé en janvier 1913 et condamné à six mois de prison pour abus de confiance.

C'est ce jugement qui permit au musée de Berlin de refuser la restitution de l'oeuvre, l'abus de confiance n'étant pas considéré comme un vol selon les articles 932 et 945 du droit allemand... Cette affaire, jointe à la tentative de dépose du poisson sculpté de Gorge d'Enfer (*in extremis* stoppée le 11 décembre 1911), fit grand bruit dans la presse (5). Après la guerre de 1914-1918, les instances politiques et diplomatiques ne se soucièrent pas de faire revenir en France ce document qui, en principe, fut pulvérisé par les bombardements de 1945.

POSITION TOPOGRAPHIQUE ET STRATIGRAPHIQUE

Dans ses publications, G. Lalanne donne quelques indications sur la position des sculptures sous le grand abri, informations qu'il tenait de R. Peyrille. De mémoire, son fils Louis, qui avait 16 ans à l'époque et fouillait avec son père, nous a donné quelques indications qui confortent celles publiées par Lalanne.

La Carte à jouer a été trouvée vers le centre de l'abri, dans l'assise inférieure du Solutréen, indique Lalanne en 1911, dans les éboulis sous-jacents au Solutréen, dit-il en 1912.

La Vénus à la corne était sur un gros éboulis, à 4 mètres de la paroi de l'abri si l'on se réfère au croquis coté publié, à 6 ou 7 mètres plutôt selon nos calculs. Les dimensions du bloc varient selon les textes et les croquis. A l'aide de photographies anciennes, nous l'évaluons à 1,20 x 1,60 m en plan, 1,80 m en hauteur, une partie à la base étant plus réduite. Pour un volume d'environ 3,40m³, le poids de ce bloc serait donc approximativement de 7 tonnes.

Cet éboulis était au tiers de l'abri vers l'est, c'est-à-dire vers l'amont. Sa base était noyée dans la couche gravettienne, la sculpture étant au niveau de la couche de "limon stérile" sus-jacente, le tout recouvert d'éboulis divers dont un très gros formait comme un abri sous l'abri. Dans cette zone, le Solutréen est absent et l'Aurignacien n'est présent, bien au-dessous, que sous forme de couches discontinues.

La Vénus à tête quadrillée était dans la couche gravettienne à 1,50 - 2 mètres de la précédente sculpture, vers l'est. Le Chasseur était à 4 mètres plus loin, sur la couche.

La Vénus de Berlin, prétendit d'abord Peyrille, aurait été trouvée dans la grotte du Pigeonnier, située entre le château et le grand abri, mais il reconnut ensuite l'avoir trouvée à 3 mètres à l'est du Chasseur, sur la pente du talus, au-dessus de la couche gravettienne.

Sauf la Carte à jouer, ces oeuvres étaient donc groupées dans un espace qui correspond environ au 1/20 de la surface de l'abri, et l'on a évoqué ici un sanctuaire, une *cella*. L'ensemble paraît bien appartenir au Gravettien, sans que l'on puisse en préciser le faciès car on y trouve ensemble des pointes de la Gravette et de la Font-Robert, des éléments tronqués, des burins de Noailles.

ETUDE TECHNOLOGIQUE

G. Lalanne ne s'est pas attaché à la description technologique de ces oeuvres, se contentant de parler de bas-reliefs, d'évoquer des pics trouvés à proximité et de signaler le coloriage de la Vénus à la corne. Il faut attendre 1976 pour qu'H. Delporte esquisse une analyse technologique de la femme à la corne, qu'il précisera dans la réédition de 1993. En 1991, dans *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, B. et G. Delluc consacrent de longs développements aux blocs de Laussel, notamment à la description technologique et anatomique de ces oeuvres. L'essentiel y est dit et nous renvoyons à ce texte auquel il manque cependant des illustrations détaillées, refusées par l'éditeur.

Mise à part la Carte à jouer, les quatre sculptures sont en bas-relief et procèdent de la même technique, la Vénus à la corne étant la plus élaborée :

- abaissement du champ exopérigraphique par piquetage plus ou moins violent qui a laissé des traces, cupulettes ou sillons obliques,
- reprise au silex (lame ou burin) des contours des personnages et de leurs éléments (bras, jambes), pour donner plus de netteté à ces contours,
- rajouts gravés : main de la Vénus à la corne, également traitée en léger relief, incisions sur la corne, quadrillage sur la tête de la deuxième vénus,
- coloriage à l'ocre rouge ; pour la Vénus à la corne, ce coloriage porte non seulement sur la représentation, mais aussi sur tout le champs travaillé alentour; en revanche, nous n'avons pas décelé de traces d'ocre sur la tête dont la majeure partie correspond pour nous à une surface naturelle de la roche, non sculptée; sur la Vénus à tête quadrillée et le Chasseur, nous avons observé quelques vestiges d'ocre rouge, mais assez limités; rien sur la Carte à jouer.

Certains auteurs comme Anati et Delporte qualifient la Vénus à la corne de haut-relief, ce qui nous paraît excessif car, sauf pour les membres, le relief est loin d'atteindre plus de la moitié du volume du corps, compte tenu de l'échelle bien entendu.

La Carte à jouer, elle, n'est pas un bas-relief mais une gravure large et profonde traitée par piquetage assez violent dont les impacts sont individualisés. On ne distingue pas de véritable modelé des parties laissées en relief.

DESCRIPTION ET INTERPRETATION

En 1912, G. Lalanne attribuait les femmes de Laussel à une race négroïde à stéatopygie très marquée. Dans ses descriptions, cet excellent psychiatre, sans doute, se révèle un médiocre anatomiste et ses nombreuses erreurs ont été récemment relevées par B. et G. Delluc et par J-P. Duhard.

La stéatopygie, matelas graisseux au niveau du sacrum et des fesses, non vérifiable en vue frontale, a été contestée dès 1905 par Cartailhac, puis en 1924 et 1926, par Régnauld. La cause est donc entendue, du moins en ce qui concerne les Vénus de Laussel. L'attribution à une race négroïde (sur quels critères à Laussel ?) a probablement été induite par la découverte, en 1901, des deux squelettes "aurignaciens" de la grotte des Enfants, qu'une restauration défectueuse a transformé en "négroïdes de Grimaldi" (6).

A l'époque actuelle, on se réfèrera avec bonheur aux diagnoses et diagnostiques des docteurs G. Delluc et J-P. Duhard, ce dernier étant de surcroît gynécologue. Nous évoquerons leurs conclusions, donnant notre avis dans certains cas.

Vénus à la corne. Pour Duhard, c'est une femme à obésité gynoïde, multigeste, gravide, encore jeune car de type gynoïde (alors que la femme âgée présente un type plutôt androïde). La gestuelle de la main gauche posée sur le ventre est caractéristique de la femme enceinte. Pour Delluc, il s'agirait d'une femme mûre, plutôt âgée, souffrant d'une lypodystrophie familiale progressive banale, ou d'une obésité hypergynoïde résultant de grossesses. Ici, l'avis des deux spécialistes diffère quelque peu et nous préfèrerions celui du gynécologue.

Les treize entailles sur la corne de boviné sont des marques de chasse pour Lalanne, mais correspondraient à un calendrier obstétrical pour Duhard, ce qui nous paraît être une hypothèse bien aventureuse. La corne elle-même est un élément complémentaire de la symbolique femme-bison pour Leroi-Gourhan; on ne peut nier qu'il existe un certain nombre d'exemples associant femme et bison. Un signe en Y oblique a été signalé par D. Vialou et par E. Anati au niveau de la région iliaque droite. Au-dessous existe un autre trait, arqué. Nous ne savons qu'en penser. S'agit-il vraiment d'un signe ?

Vénus à la tête quadrillée. Cette femme nue est limitée au buste et à la région ombilicale, mais la plaque ne paraît pas avoir été brisée après la sculpture. Le quadrillage gravé sur la tête (résille, chevelure ?) a des termes de comparaison bien connus à Brassempouy, Menton, Willendorf, Gagarino, Kostienki, Malta. Selon certains auteurs, de la main gauche elle tiendrait un objet, un demi anneau qui est peut-être aussi une corne selon Delporte. En réalité, sur l'original, on ne voit rien de tel : un creux est à l'emplacement de la main, aucun objet n'est visible. J-P. Duhard insiste sur le ventre plat et sur l'hypermastie du sujet.

Vénus de Berlin. C'est encore une femme nue, vue de face. Selon Peyrille, (*in litt.*) elle tiendrait un serpent à la main droite. Saint-Périer a comparé cet objet à une chistera de pelote basque... On a aussi évoqué un estomac de ruminant servant d'outre à boire, idée reprise récemment par White, et bien entendu encore une corne de bison pour Leroi-Gourhan. Cet objet, bien réel, reste pour nous énigmatique.

La partie inférieure du corps manque, peut-être ici par suite d'une dégradation du bloc. Pour Duhard, cette femme est une obèse gynoïde, non gravide, présentant une hypermastie et des dépôts graisseux iliaques et trochantériens. A gauche de la tête, un long relief, en partie écaillé, cerné d'un

net sillon, semble reposer sur le bras droit de la femme. Lalanne avait l'impression qu'il s'agissait d'un enfant ; nous resterons plus réservé.

Chasseur. Cette représentation est le plus souvent qualifiée de masculine. On a évoqué un lanceur de javelot et même un tireur à l'arc (Lalanne, Rutot, entre autres)... En tout cas, ni Delluc, ni Duhard, ni nous, n'avons retrouvé les "discrètes bourses" mentionnées par Lalanne. Léon Pales, puis B. et G. Delluc et J-P. Duhard ont envisagé de voir dans ce personnage une forme féminine juvénile, ce qui n'est pas impossible, mais on peut aussi, avec Duhard, se demander si une indétermination sexuelle n'a pas été voulue. En tout cas, plutôt qu'un geste de lanceur, il propose un mouvement possible de danse, bras relevés à l'horizontale. On ne peut qu'admirer l'élégance de ce svelte personnage, la vie qui se dégage de son attitude, buste en nette torsion, membres inférieurs décalés, en perspective.

Carte à jouer ou scène à deux personnages tête-bêche. Coït ou accouchement se demandait Lalanne en 1911, plutôt accouchement accroupi pensait-il en 1912 à la suite de comparaisons ethnographiques. Il s'agirait d'un coït pour Giedion, plutôt d'un accouchement pour Leroi-Gourhan qui se demandait cependant si les deux personnages ne doivent pas être dissociés, ce qu'il nous est difficile d'imaginer.

Pour B. et G. Delluc, il s'agirait d'une image symétrique de deux femmes opposées par le tronc, ayant en commun la saillie de l'abdomen et des hanches, le second personnage étant inachevé. Il reste difficile, anatomiquement, d'attribuer aussi l'abdomen et les hanches au personnage réduit à un buste, car le centre de symétrie de nos deux personnages se situe en fait sous l'abdomen.

J-P. Duhard y voit plutôt une scène d'enfantement, le second personnage ayant une tête un peu plus petite. A la limite, cette proposition nous séduirait plus que celle d'un coït qui correspond à une position quelque peu acrobatique, ou qui suppose une convention graphique, c'est-à-dire un rabattement des deux partenaires, procédé que l'on trouvera bien plus tard dans l'art saharien.

Il y a quelques temps, Y. Coppens a comparé ces deux personnages tête-bêche, qu'il qualifie de "double vénus", à celle de Lespugue où il voit deux représentations tête-bêche recto-verso. Il s'agirait, selon Coppens, de quelque Janus de la mythologie gravettienne.

ETAT DE CONSERVATION

La Vénus à la corne porte les traces de violents coups de pioche sur son épaule gauche et au-dessus du coude gauche. La sculpture a été détachée du bloc originel par sciage mais si l'épaisseur actuelle atteint 13 cm sur la gauche, elle n'est que de quelques millimètres au bord supérieur droit, d'où une grande fragilité de cette zone. La Vénus à tête quadrillée ne présente pas de dommages.

Le Chasseur, a-t-on dit, fut trouvé "brisé à l'intérieur de la couche, mais les fragments gisaient les uns à côté des autres". Les deux fragments principaux et trois autres plus petits ont été alors recollés au plâtre, avec un joint de plâtre de 2 cm de large le long de la cassure recoupant le bloc au niveau des cuisses, la totalité du bloc étant noyé dans du plâtre sur sa face arrière. En 1966, nous avons effectué le démontage de cette "restauration", éliminant le plâtre et recollant les fragments à la colle cellulosique. Les fissures ont été rebouchées avec un mélange de calcaire broyé et de colle. A cette occasion, nous avons constaté que les surfaces des cassures n'étaient pas patinées. Ce bloc a donc certainement été brisé lors de la fouille.

La Vénus de Berlin avait été maquillée par Peyrille : enduite d'un corps gras mélangé à de l'ocre puis passée au four, nous apprend G. Lalanne.

Sur la Carte à jouer, il semble que les creux piquetés ont été grattés, apparaissant plus blancs que le reste de la surface, sans doute pour éliminer de la terre concrétionnée qui remplissait la gravure.

Tous ces blocs ont été moulés peu après leur découverte, y compris celui de la Vénus de Berlin, moulé en Allemagne mais dont des tirages ont été envoyés en France. Ces opérations ont laissé quelques minimes traces de plâtre sur certains blocs. En 1984, R. David a réalisé de nouveaux moulages avec un élastomère (Rhodorsil) et des tirages en résine. Aucune altération des documents n'a été constatée.

Les bas-reliefs conservés à Bordeaux sont classés parmi les Monuments historiques par décret du 13 juillet 1926 signé Gaston Doumergue. Il est plaisant d'apprendre qu'en 1935, la veuve de G. Lalanne reçut du ministère de l'Education nationale une demande de participation annuelle, fixée à 50 francs, pour les "dépenses d'entretien des monuments classés"... Affaire sans suite, bien entendu.

Les oeuvres de Laussel témoignent d'une grande maîtrise de la sculpture rupestre -pariétale et sur blocs- au Gravettien, époque à laquelle l'art de la ronde bosse, apparu en Allemagne dès l'Aurignacien, s'épanouissait alors sur un très vaste territoire. Quelles qu'en soient les motivations, à Laussel cet art s'exprime avec un réalisme physiologique précis, sur lequel insiste Duhard, doublé peut-être d'un certain réalisme physique, avec des variantes selon les divers sujets.

Le groupement topographique de quatre des représentations humaines, et de deux ou trois autres animales, a suggéré l'existence d'un "sanctuaire" dans un secteur particulier de l'abri, mais les conditions déplorables de cette fouille ancienne ne permettent pas d'en être certain, faute de pouvoir préciser le rapport entre ces oeuvres et les vestiges de la vie quotidienne des gravettiens de Laussel.

BIBLIOGRAPHIE

ANATI E., 1989,

Les origines de l'art et la formation de l'esprit humain - Paris, Albin Michel.

CARTAILHAC E., 1905,

La soi-disant stéatopygie de quelques statuettes préhistoriques. - *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 34 session, Cherbourg, pp. 732-737.

COPPENS Y., 1989,

L'ambiguïté des doubles vénus du Gravettien en France - *Académie des inscriptions et belles-lettres*, C.R. des séances de l'année 1989, pp. 566-571, 3 fig.

DELLUC B. et G., 1985,

L'art pariétal archaïque en Aquitaine - Paris, Editions du CNRS, 1991 (XXVIII^o supplément à "Gallia Préhistoire", publication de la thèse de G. Delluc de 1985).

DELPORTE H., 1979-1993,

L'image de la femme dans l'art préhistorique - Paris, Picard.

DUHARD J-P., 1989,

Réalisme de l'image féminine paléolithique - Paris, CNRS Editions, 1993 (Cahiers du Quaternaire n^o 19, publication de sa thèse de 1989).

GIEDION S., 1965,

L'éternel présent. La naissance de l'art - Bruxelles, Editions de la Connaissance.

LALANNE G., 1911,

Découverte d'un bas-relief à représentation humaine dans les fouilles de Laussel - *L'Anthropologie*, t. 22, pp. 257-260, 1 fig. (sur la Carte à jouer).

LALANNE G., 1912,

Bas-reliefs à figuration humaine de l'abri sous roche de "Laussel" (Dordogne) - *L'Anthropologie*, t. 23, pp. 129-149, 7 fig.

LALANNE J-G. et BOUYSSONIE J., 1946,

Le gisement paléolithique de Laussel. Fouilles du Dr. Lalanne - *L'Anthropologie*, t. 50, pp. 1-163, 123 fig. , 1 pl. h.-t.

LEROI-GOURHAN A., 1965,

Préhistoire de l'art occidental - Paris, Mazenod.

PALES L., 1976,

Les gravures de la Marche. II. Les humains - Ophrys.

REGNAULT F., 1924,

Les représentations de femmes dans l'art paléolithique sont stéatomères, non stéatopyges. - *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 21, pp. 84-88.

REGNAULT F., 1926,

La prétendue stéatopygie des races paléolithiques - *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 23, pp. 183-187.

ROUSSOT A., 1965,

Cent ans de Préhistoire en Périgord. Catalogue - Bordeaux, Musée d'Aquitaine.

ROUSSOT A., 1984,

Abri de Laussel, in L'Art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises - Paris, Ministère de la Culture - Imprimerie nationale, pp. 167-169, 3 fig.).

RUTOT A., 1919,

Un essai de reconstitution plastique des races humaines primitives - Bruxelles, Hayez ("Femme négroïde de Laussel", pp. 71-73, 1 fig., 1 pl. h.-t.).

NOTES

1. On nous permettra d'user du terme commode et court de "Vénus", sans connotation esthétique ou interprétation mythologique. Nous dénommerons donc les cinq bas-reliefs de Laussel selon leurs appellations traditionnelles : Vénus à la corne, Vénus à tête quadrillée, le Chasseur, Vénus de Berlin et la Carte à jouer (plutôt que scène à deux personnages). Sauf la Vénus de Berlin, toutes ces oeuvres sont conservées au musée d'Aquitaine à Bordeaux.

2. Plusieurs séries de Laussel et du Cap Blanc ont été cédées à des préhistoriens ou à des organismes français et étrangers par la veuve de G. Lalanne, et un tiers environ de la collection fut acquis en 1938 par L. Vésignié qui en fit don au musée de l'Homme en 1950.

3. Cf. Lalanne et Bouyssonie, 1946, fig. 101.

4. En 1910, Peyrille avait déjà proposé à Verworn le bison sculpté sur un bloc trouvé dans la fouille du Cap Blanc qu'il avait effectuée pour le compte de Lalanne entre septembre et décembre 1909. L'achat fut refusé car la sculpture avait été maquillée à l'ocre rouge et était brisée en deux. Ce bas-relief a donc été remis à G. Lalanne...

5. Le comte Henri Bégouen a résumé cette affaire dans le Journal des débats du 16 décembre 1913 (article reproduit dans l'Anthropologie, t. 24, 1913, pp. 734-735) et de nouveau dans une lettre publiée par la Société préhistorique française en 1945, pp. 182-183.

6. En 1919, A. Rutot a présenté, commenté et justifié une pittoresque reconstitution de la "femme négroïde de Laussel", buste sculpté par L. Mascré, actuellement conservé à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles.



Fig. 1. a. Blocs sculptés de Laussel conservés au musée d'Aquitaine : La Vénus à la corne (cl. A. Roussot).



Fig. 1. b. Blocs sculptés de Laussel conservés au musée d'Aquitaine : le Chasseur
(cl. A. Rousot).



Fig. 1. c. Blocs sculptés de Laussel conservés au musée d'Aquitaine : La Vénus à tête quadrillée (cl. A. Rousot).



Fig. 1. d. Blocs sculptés de Laussel conservés au musée d'Aquitaine : La Carte à jouer (cl. A. Rousot).

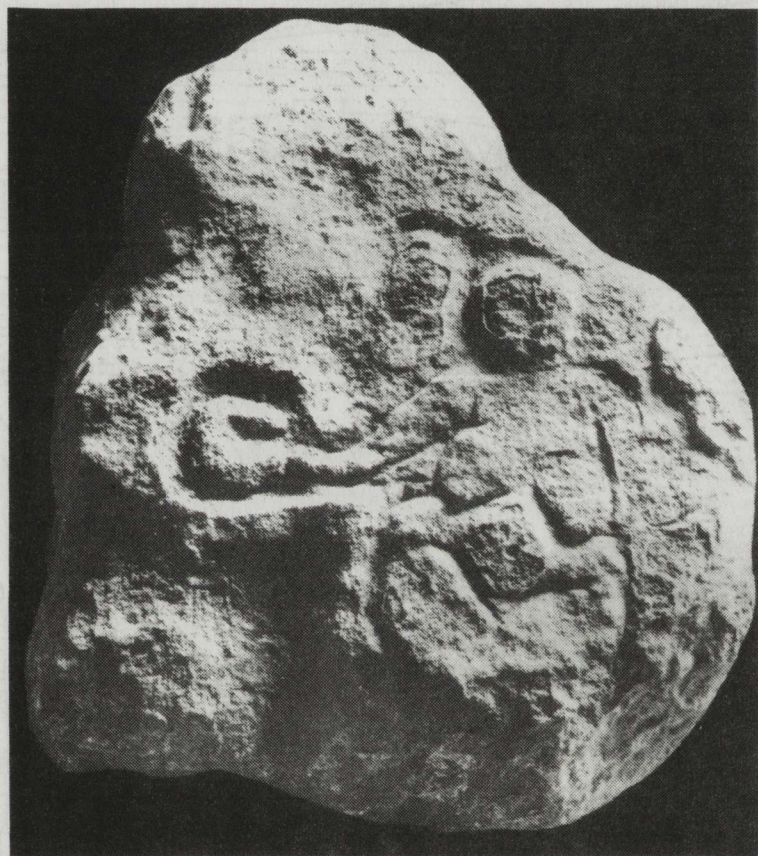


Fig. 2. Bloc sculpté de Laussel dit la Vénus de Berlin. Photographie de l'original (cl. coll. Lalanne).

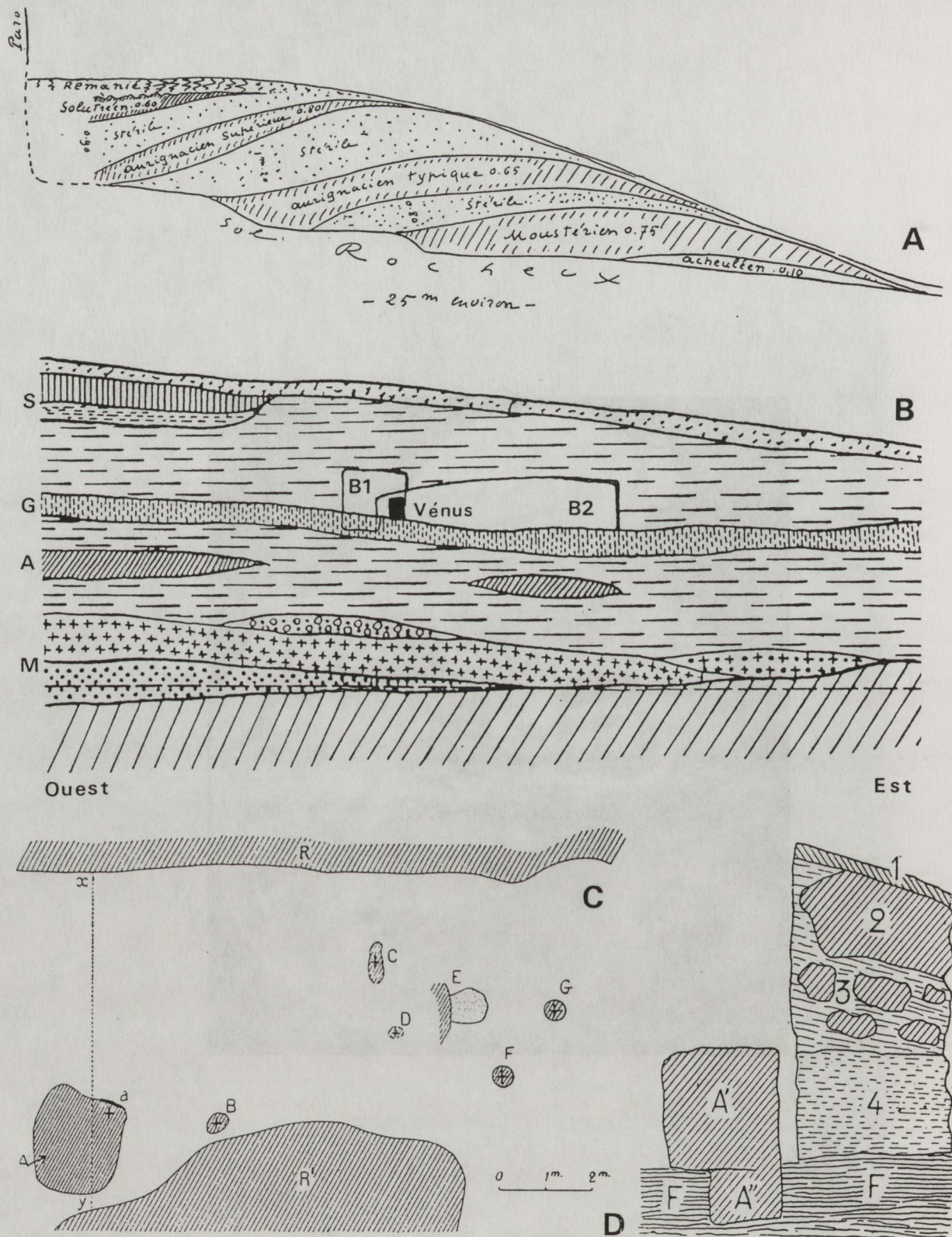


Fig. 3. A, croquis de la coupe de l'abri de Laussel levé le 15 avril 1908 par H. Breuil. B, Vue partielle de la coupe longitudinale sous le grand abri de Laussel : S, Niveaux solutréen ; G, couche gravettienne ; A, couche aurignacienne ; M, couches moustériennes ; B1, bloc portant la Vénus à la corne ; B2, gros bloc formant abri (d'après G. Lalanne, 1946). C, Plan de répartition des oeuvres sculptées et gravées : A, Vénus à la corne ; B, Vénus à tête quadrillée ; C, le Chasseur ; D, biche gravée ; E, roches ocrées ; F, tête de cheval sculptée ; G, Vénus de Berlin (d'après G. Lalanne, 1946). D, coupe au niveau du bloc portant la Vénus à la corne (A' et A'') : 1, terre végétale ; 2, gros bloc formant abri ; 3, éboulis ; 4, limon stérile ; F, couche gravettienne (d'après G. Lalanne, 1912).

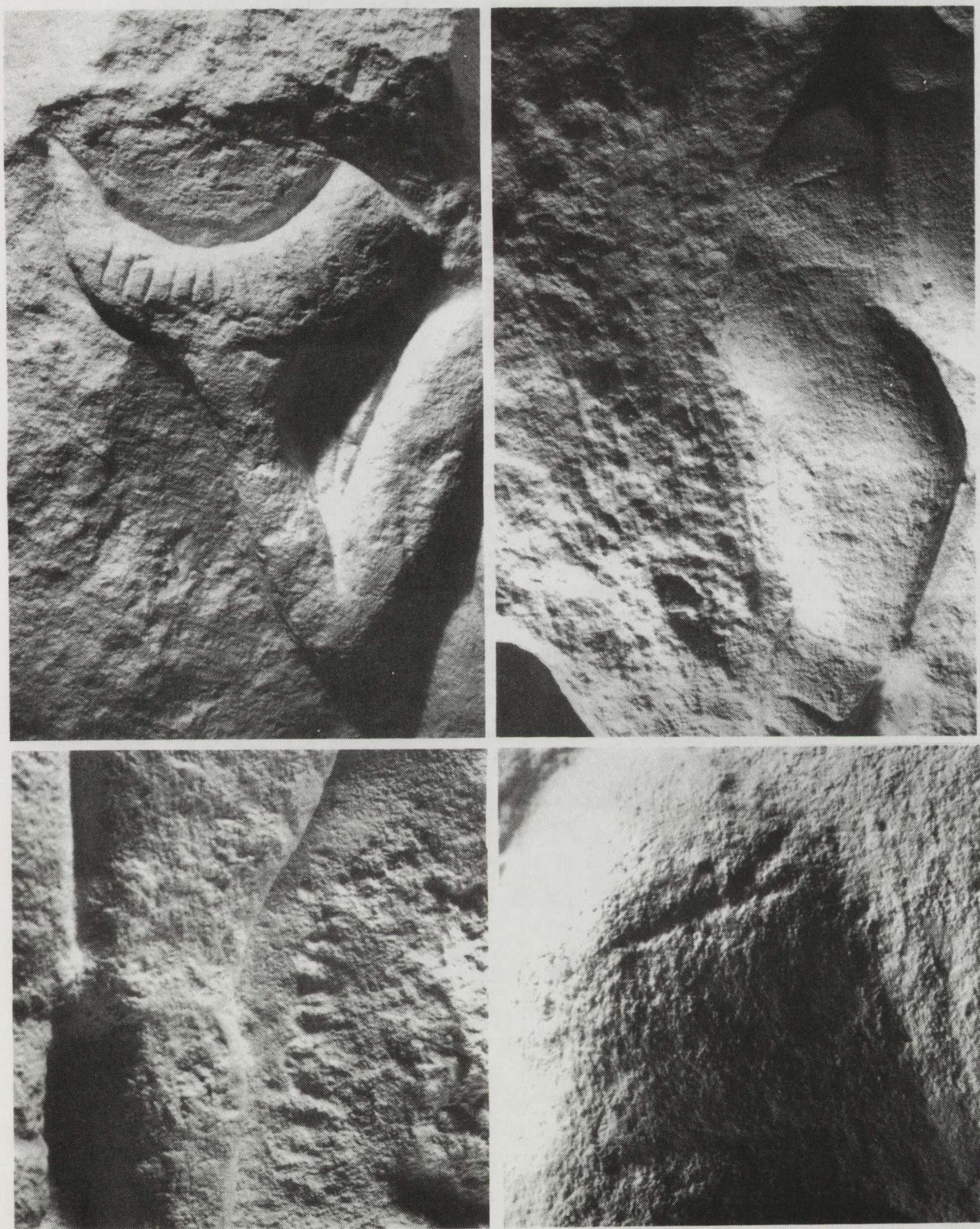


Fig. 4. Détails de la Vénus à la corne de Laussel : A, corne treize fois incisée et détail du bras droit ; B, piquetage du champ sur la gauche de la figure ; C, piquetage sur la droite de la figure ; D, signe en Y et sillon arqué dans la région iliaque droite (cl. A. Rousset).